

L'honorable M. ROBERTSON: Je n'ai pas le droit d'établir une estimation. Je demande le renseignement des gens de la localité ou de la province selon le cas. Le représentant provincial qui a assisté à une assemblée de l'Employment Service Council, tenue à Ottawa le 21 août, a pour ainsi dire confirmé le renseignement que nous avions à cette époque. A mon sens, comme l'automne approche, le nombre des chômeurs au Nouveau-Brunswick grossit tous les jours, et le chiffre de 2,500 est à peu près exact. Mon honorable ami sait, naturellement, puisqu'il a été ministre du Travail, qu'il est impossible, à cette distance, d'estimer au juste quelle est la situation, mais je dirai que le nombre minimum des chômeurs aujourd'hui dans cette province est probablement de 2,500.

L'honorable M. GORDON: Le ministre me permettra-t-il de lui faire observer que le nombre des chômeurs relevé par les enquêtes est bien plus considérable. Les enquêteurs ont fait leurs calculs dans les villes de dix mille habitants ou plus. Je connais de petites localités et des villages où l'on trouve une foule de sans-travail. Par exemple, dans Nipissing, dans toutes les petites villes entre North-Bay et Sudbury, la population est composée en grande partie d'hommes qui travaillent dans les bois, où ils abattent les pins ou le bois à pâte pour les fabriques de papier. La plupart parmi eux, qui sont inoccupés aujourd'hui, n'ont pas été compris dans les enquêtes. Cette classe d'ouvriers, naturellement, n'est pas organisée. Je suggérerais au ministre de demander à ses fonctionnaires de visiter toutes les petites villes, si c'est possible. Il constaterait alors, je crois, qu'il existe plusieurs milliers de chômeurs de plus que le disent les rapports.

L'honorable M. BELCOURT: Si je comprend bien, les sans-travail dont parle mon honorable collègue de Nipissing (l'honorable M. Gordon) attendent les exploitations forestières de l'hiver, et leur situation est la même tous les ans, à cette époque.

L'honorable M. GORDON: Non. Je répondrai, au contraire, à mon honorable ami, pour être précis, que les usines de l'Abitibi Paper Company, établies à Sturgeon-Falls, à Espanola et au Sault Sainte-Marie, ne sortiront pas une corde de bois à pâte cette année. Nous savons tous ce que cela signifie, je veux dire que ces hommes sont oisifs à la maison. Les exploitants de pins ne dépasseront pas cette année 50 p. 100 de leurs opérations du passé.

L'honorable M. DANDURAND: D'après la rédaction de la dépêche lue par mon honorable ami (l'honorable M. Robertson), il semblerait que le correspondant craint quelque peu

L'hon. M. MURDOCK.

que le Nouveau-Brunswick n'ait sa part des 20 millions de dollars, allocation que cette Chambre est invitée à approuver à cette session. Je ferai observer à mon honorable collègue que les provinces doivent montrer au Gouvernement fédéral qu'elles ne peuvent faire face à la situation; que le problème n'est plus du domaine provincial, mais concerne les autorités fédérales. Si le Nouveau-Brunswick n'aheureusement que 2,500 sans-travail, il ne peut s'adresser au Gouvernement du Dominion en disant qu'il ne peut remédier aux difficultés.

L'honorable M. ROBERTSON: Je n'avais pas l'intention d'entamer un débat à ce moment, mais on me pardonnera peut-être de faire de nouvelles observations. Je suis sûr que le Gouvernement ne se propose pas de répartir l'aide aux chômeurs en se basant sur le chiffre de la population. Le secours sera donné selon les besoins des diverses parties du pays.

En ce qui concerne la situation dans les campagnes, il nous a été presque impossible d'obtenir des renseignements définitifs de toutes les petites municipalités, dans le peu de temps à notre disposition. Le Gouvernement a voulu avoir une idée aussi exacte que possible durant les quelques jours que le ministère pouvait agir, et cette idée a été obtenue. On a dit qu'il y a un chômage notable dans les circonscriptions rurales comme ailleurs. Cela est malheureusement vrai en plusieurs cas, mais il ne faut pas oublier que les conditions changent. Dirai-je, pour relever la remarque qu'a faite l'honorable sénateur de Nipissing (l'honorable M. Gordon) tout à l'heure, que, dans certaines parties du Canada, 6,300 hommes qui étaient occupés dans les bois ont été remerciés de leurs services cet été. J'ai à l'esprit la Colombie-Anglaise surtout. La plupart de ces hommes ont été affectés à la construction des grandes routes de cette province, en partie de l'intérieur, où on cherche à pénétrer en construisant de nouveaux chemins. Mais cette entreprise touche à sa fin, et le crédit qui s'y rapporte s'épuise rapidement. Par conséquent, bien que le chômage soit déjà assez sérieux à Vancouver, des milliers de sans-travail s'y échoueront bientôt, parce qu'il n'y a aucun autre endroit où ces chômeurs peuvent vivre durant l'hiver dans l'intérieur de cette grande province. Il se peut que dans un centre tel que Vancouver surgisse une situation nécessitant des secours qui ne seront peut-être pas en proportion de la population. Winnipeg est un autre centre où se réfugient, durant l'hiver, les sans-travail des campagnes environnantes. Les municipalités rurales n'ont peut-être presque pas de chômeurs, mais ceux-ci prennent la route de villes à une centaine de milles plus loin, de sorte que le problème que nous devons résoudre n'en devient que plus épineux. A mon